

## Plan National d'Actions transitoire sur le Vison d'Europe

**Bilan septembre 2016 – avril 2017 :**

**Etude de la répartition du Vison d'Europe  
Lutte contre le Vison d'Amérique**



*Photographies : J. Steinmetz (Vison d'Europe) et T. Ruys (radeau à empreintes)*

## Sommaire

1. Objectifs .....	3
2. Mise en œuvre de prospections ciblées Vison d'Europe.....	4
2.1 Bilan des prospections de l'hiver 2016-2017 .....	4
2.2 Perspectives pour l'hiver 2017-2018.....	8
3. Lutte contre le Vison d'Amérique dans le Sud-Ouest de la France .....	11
3.1 Secteur Gironde .....	12
3.1.a Bilan saison 2016-2017 .....	12
3.1.b Nouvelles données hiver 2016-2017 : campagnes de surveillance renforcée ciblées .....	14
3.2 Secteur Dordogne est.....	17
3.3 Secteur Pyrénées-Atlantiques.....	18
3.4 Objectifs 2017-2018 .....	20
4. Remerciements .....	21

## 1. Objectifs

Le Vison d'Europe *Mustela lutreola* est un mammifère protégé, classé en danger critique d'extinction au niveau mondial. Les populations sauvages résiduelles sont réparties localement en Russie, dans le Delta du Danube en Roumanie, dans le Nord de l'Espagne et dans le Sud-Ouest de la France.

En 2014, un programme d'actions prioritaires a été défini pour la période intermédiaire précédant la rédaction d'un troisième volet du Plan National d'Actions. La DREAL Nouvelle Aquitaine assure la coordination du programme, en lien avec l'ONCFS en charge de l'animation scientifique et technique, et avec Cistude Nature qui assure l'animation des réseaux de partenaires intervenant sur le Vison d'Europe.

Les efforts portent sur trois actions principales :

- La mise à jour des connaissances sur la répartition du Vison d'Europe

Elle s'appuie en premier lieu sur un programme de prospections ciblées, mises en œuvre sur les secteurs de présence récente de l'espèce, selon un protocole détaillé appliqué de manière homogène sur toute la zone couverte. Ce programme fixe de premiers objectifs sur la période 2016-2019.

- La conservation des populations de Vison d'Europe par la lutte contre le Vison d'Amérique

Cette action vise à protéger les territoires occupés par le Vison d'Europe de l'extension des populations de Vison d'Amérique. Elle s'appuie sur la mise en place d'une stratégie coordonnée de surveillance et de lutte ciblée.

- La mise en œuvre d'un élevage conservatoire de Vison d'Europe

**Le présent rapport constitue le bilan des campagnes de prospection à la recherche du Vison d'Europe et les campagnes de lutte contre le Vison d'Amérique sur la période 1<sup>er</sup> septembre 2016 à avril 2017.**

## 2. Mise en œuvre de prospections ciblées Vison d'Europe

Le Vison d'Europe est un animal très discret et difficile à observer. Il est par ailleurs difficile à distinguer d'autres espèces comme le Putois ou le Vison d'Amérique tant au niveau des observations visuelles que des indices de présence (empreintes, crottes, restes de repas) qui sont proches de ceux des autres petits carnivores.

En conséquence, la meilleure technique de prospection reste actuellement la capture dans des cages réparties de manière systématique sur le terrain. Lorsque les animaux sont capturés, il devient facile de confirmer qu'il s'agit bien d'un Vison d'Europe. Après une manipulation rapide (prise de photographies, pesée, sexe et prélèvement d'une touffe de poils), les animaux sont relâchés rapidement là où ils ont été capturés.

Ces opérations nécessitent une autorisation nominative délivrée par le Ministère de l'Environnement.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage est un établissement public en charge de la police de l'environnement et de la connaissance de la faune sauvage. Il encadre la réalisation de ces captures à visée scientifique. Différentes structures partenaires (associations de protection de la nature, associations de pêcheurs, fédérations de pêche ou de chasse, gestionnaires de territoires, collectivités locales...) sont associées localement à ces suivis.

### 2.1 Bilan des prospections de l'hiver 2016-2017

Le protocole initial de prospection du Vison d'Europe prévoit 371 campagnes réparties sur 3 années (2016-2019) sur l'ensemble de l'aire de répartition possible, probable ou certaine de l'espèce. La priorisation des secteurs à prospecter est susceptible d'évoluer chaque année en fonction des résultats des prospections de l'année précédente.

Entre le 24 octobre 2016 et le 30 mars 2017, 85 campagnes de prospections ont été réalisées (36 en 2016 et 49 en 2017).

Sur ces 85 campagnes, 3 ont permis d'attester la présence du Vison d'Europe : 1 mâle et 1 femelle en Charente et 1 mâle en Charente-Maritime.

Quatre campagnes ont permis la capture d'un total de 5 visons d'Amérique (Gironde : 3 individus et Pyrénées-Atlantiques : 2 individus). (Cf. figures 1 et tableau 1).

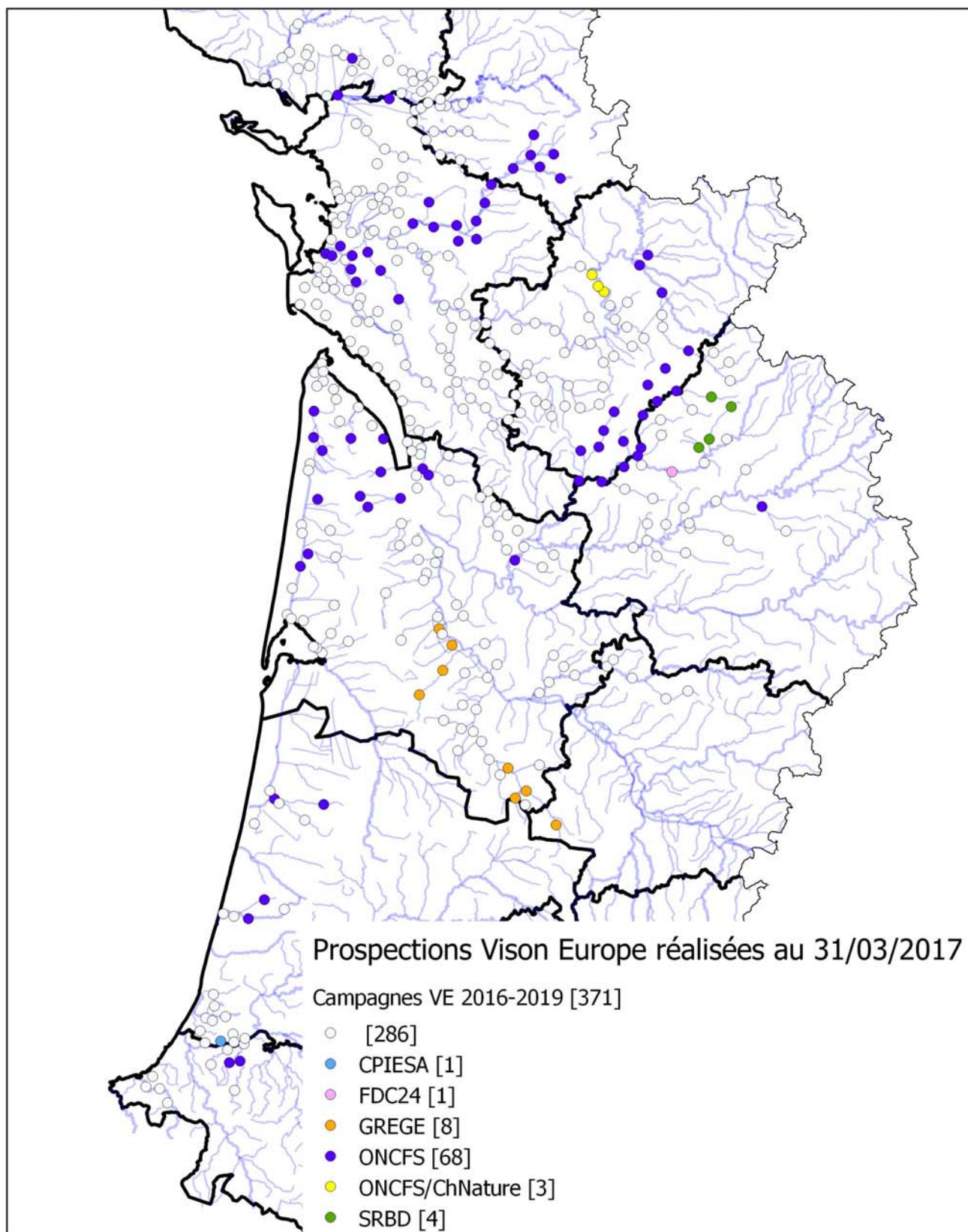


Figure 1 : localisation des prospections Vison d'Europe et identification des partenaires participants



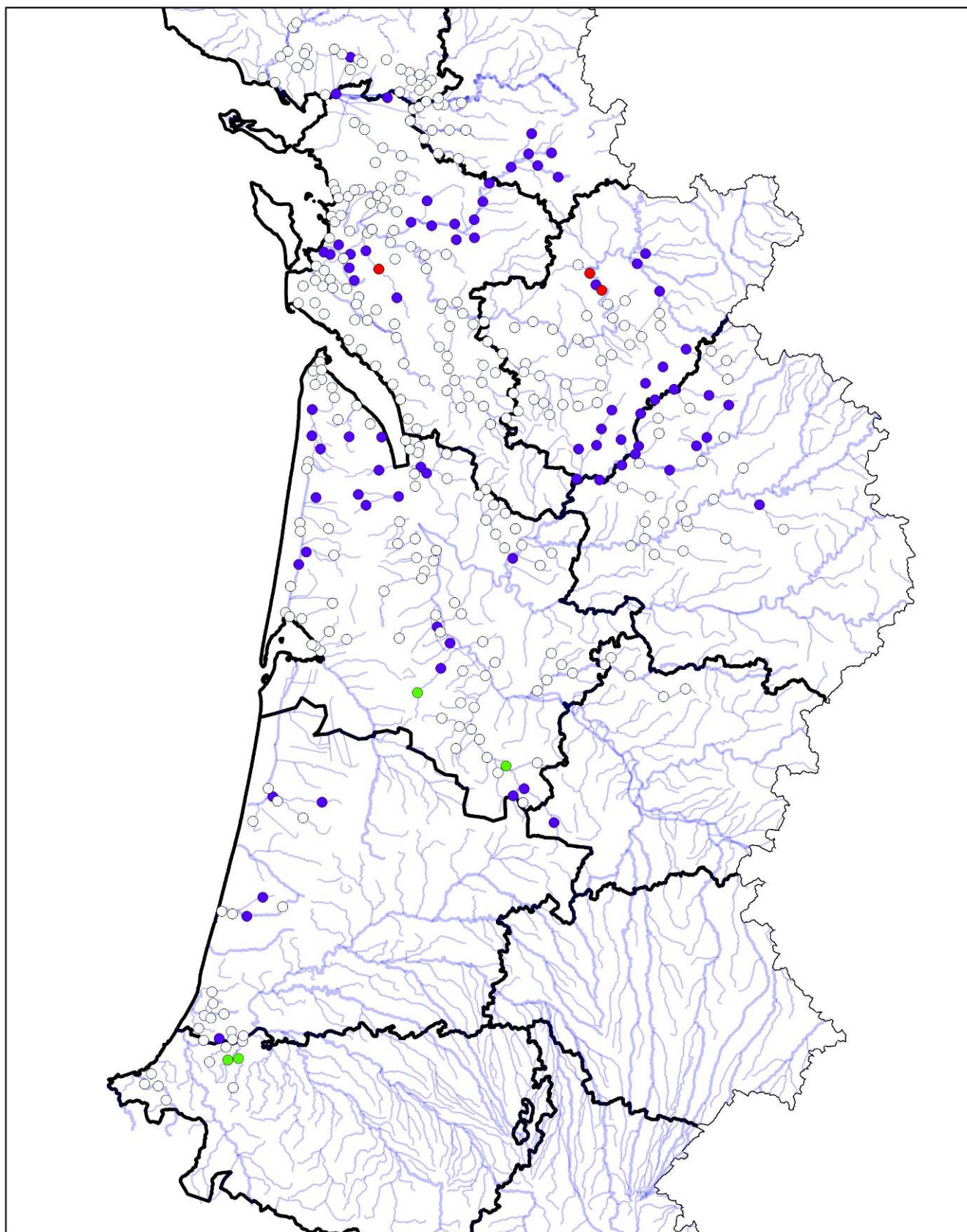


Figure 2 : localisation des captures de vison d'Europe et vison d'Amérique suite aux campagnes de prospection Vison d'Europe

**Captures Vison d'Europe et Vison d'Amérique hiver 2016-2017**

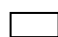



-  Non réalisé
-  Réalisé négatif
-  Réalisé Vison d'Europe
-  Réalisé Vison d'Amérique

Tableau 1 : réalisation des campagnes par département

Dept	Nb Total	Nb réalisé	%
16	48	16	33
17	107	20	19
24	35	12	34
33	100	21	21
40	23	6	26
47	5	1	20
64	10	2	20
79	18	6	33
85	25	1	4
<b>Total</b>	<b>371</b>	<b>85</b>	<b>23</b>

L'ensemble des prospecteurs a donc réalisé sur cette première saison, 23 % des prospections prévues initialement.

Pour mémoire, les campagnes pouvaient être réalisées soit sur 10 nuits consécutives (100 nuits-pièges), soit sur 2x4 nuits entrecoupées par 2 jours de repos (80 nuits-pièges).

Cette première saison de prospection représente en tout 7 417 nuits-pièges à raison d'une moyenne de 87 nuits-pièges par campagne. Dans le détail, il y a eu 3 campagnes à 70 nuits-pièges (impossibilité de poursuivre la dernière nuit pour raison de service), 4 campagnes à 78 ou 79 nuits-pièges (destruction ou vol de cage), 45 campagnes à 80 nuits-pièges, 1 campagne à 90 nuits-pièges (impossibilité de poursuivre la dernière nuit pour raison de service), 4 campagnes à 96 ou 99 nuits-pièges (destruction ou vol de cage), 27 campagnes à 100 nuits-pièges et 1 campagne à 110 nuits-pièges (poursuite sur une nuit complémentaire).

Concernant les 3 campagnes positives pour le Vison d'Europe, elles ont été constituées par 2 campagnes à 100 nuits-pièges et une campagne à 78 nuits-pièges. Au total, 3 individus ont pu être capturés, 2 mâles (1,075kg et 0,720kg) et une femelle (0,580kg). Les Visons d'Europe ont été capturés à la 9<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> (Charente) et 2<sup>ème</sup> (Charente-Maritime) nuit-piège pendant les 3 campagnes positives (figure 3).



Figure 3 : femelle (à gauche) et mâle (à droite) de Vison d'Europe capturés en Charente (© ONCFS SD 16). Page suivante : mâle de Vison d'Europe capturé en Charente-Maritime © ONCFS SD 17)





Les 5 Visons d'Amérique capturés sont quant à eux issus de 2 campagnes à 80 nuits-pièges, 1 campagne à 99 nuits-pièges et 1 campagne à 100 nuits-pièges. Ils ont été pris à la 1<sup>ère</sup>, 4<sup>ème</sup> (Pyrénées-Atlantiques), 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> (Gironde) nuit-piège.

Les 85 campagnes de prospection réalisées ont été également l'occasion de diverses autres prises (tableau 2).

Tableau 2 : ensemble des espèces capturées au cours des campagnes de prospection Vison d'Europe

Espèce	Nb	Espèce	Nb
Rat surmulot	252	Chat domestique	9
Genette	12	Ecureuil roux	2
Putois	2	Hérisson	2
Belette	2	Vison d'Europe	3
Rouge gorge	1	Martre	3
Campagnol amphibie	8	Poule d'eau	2
Campagnol sp	1	Souris	4
Ragondin	1	Râle d'eau	3
Vison d'Amérique	5	Fouine	1

## 2.2 Perspectives pour l'hiver 2017-2018

Le LIFE sur le Bassin de la Charente, déposé par la LPO, devrait démarrer à l'automne 2017. Le programme LIFE intègre la mise en œuvre de campagnes de prospection sur son périmètre. Une partie importante du Bassin de la Charente sera donc prospectée dans ce cadre. Des réunions de calage seront régulièrement organisées entre les opérateurs du programme LIFE et du PNA.



Suite aux différentes captures de Vison d'Europe, et indices trouvés cet hiver, de nouveaux secteurs prioritaires de prospection ont été ajoutés dans nos objectifs (figure 4). Ceux-ci nécessitent la mise en œuvre de 53 campagnes complémentaires.

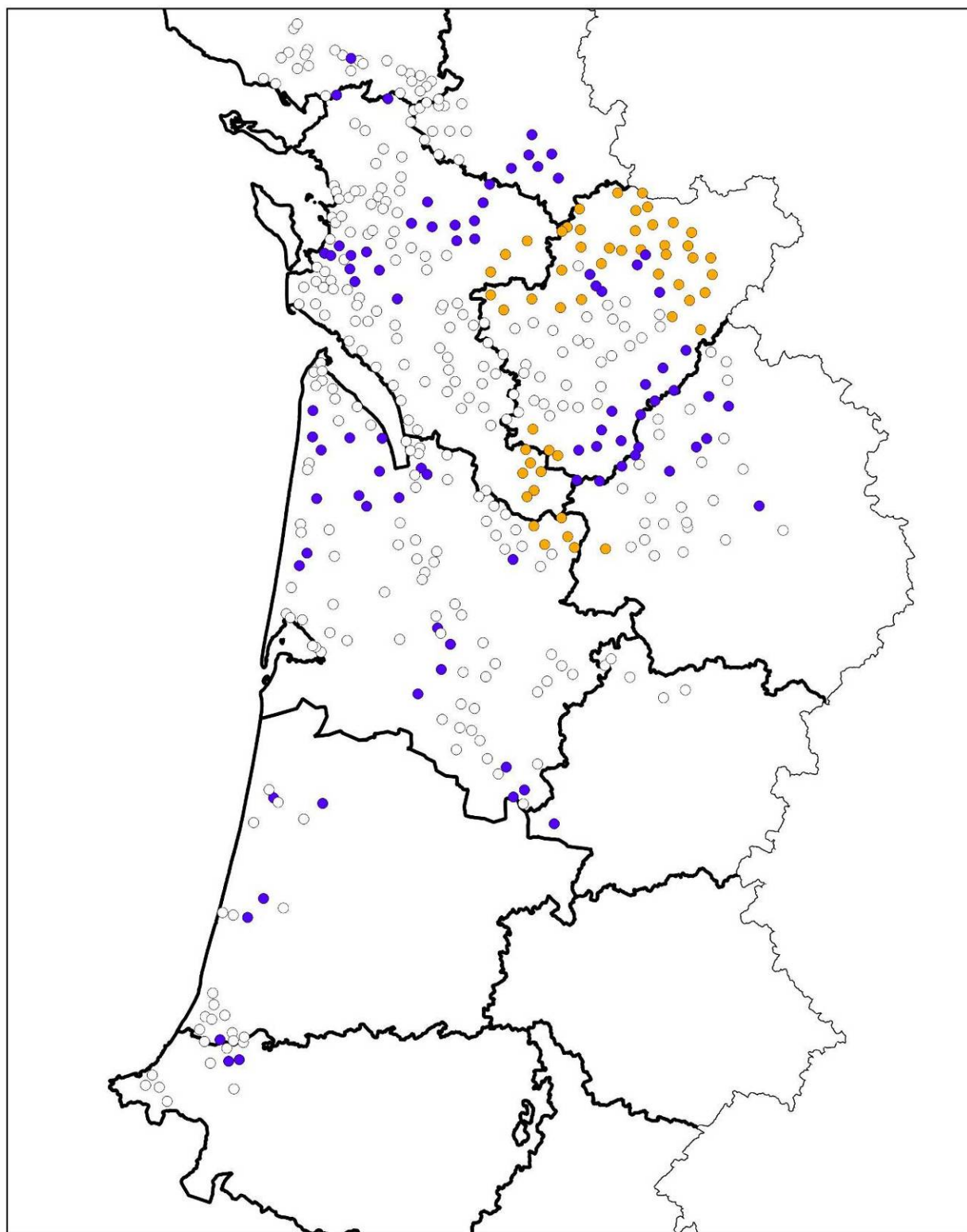
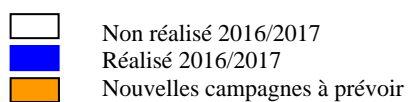


Figure 4 : carte actualisée 2017-2018 des campagnes de prospection Vison d'Europe



Ainsi, après cette actualisation de l'échantillonnage des campagnes de prospection, l'état de réalisation se trouve modifié (tableau 3).

Tableau 3 : actualisation des campagnes à prévoir par département

Dept	Nb Total	Nb réalisé	%
16	85	16	19
17	118	20	17
24	36	12	33
33	104	21	20
40	23	6	26
47	5	1	20
64	10	2	20
79	18	6	33
85	25	1	4
<b>Total</b>	<b>424</b>	<b>85</b>	<b>20</b>

### Rappels méthodologiques

Au regard des différentes cartes de localisation de cage qui nous ont été transmises, nous invitons les prospecteurs, selon les contraintes terrain, à ne pas trop concentrer les cages autour du point de campagne et donc à bien respecter l'objectif de couvrir pour chaque campagne 3 km de linéaire de cours d'eau ou 3 km<sup>2</sup> de marais.

Par ailleurs, il est utile de diversifier les habitats de pose de cage en échantillonnant par exemple plusieurs types de cours d'eau, d'habitats...

N'oubliez pas de bien camoufler vos cages, si possible avec de la végétation, notamment afin de réduire le stress des animaux en cas de capture.

Enfin, nous rappelons la nécessité de bien prendre en compte les contraintes liées aux nécessaires précautions sanitaires (désinfection systématique des cages entre chaque campagne ou après chaque capture de carnivore).

### 3. Lutte contre le Vison d'Amérique dans le Sud-Ouest de la France

Le Vison d'Amérique *Neovison vison* est une espèce en voie de progression dans le Sud-Ouest de la France. Il est notamment bien présent à l'ouest de l'Occitanie et dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine, trouvant sa limite nord dans le tiers-sud du département de la Gironde. Un plan de lutte a été défini afin de ralentir, voire de stopper la progression de l'espèce (figure 5).

**Il vise à bloquer la colonisation du Vison d'Amérique :**

- vers les derniers secteurs connus de présence certaine du Vison d'Europe en France (Gironde, Charente, Charente maritime)
- vers les populations espagnoles de Vison d'Europe, notamment en Pays basque.

Cette opération est basée sur la mise en place d'un réseau de radeaux à empreintes permettant la détection des Visons d'Amérique (individus installés sur un territoire) et la lutte par déclenchement d'opérations de piégeage ciblées sur un territoire occupé.

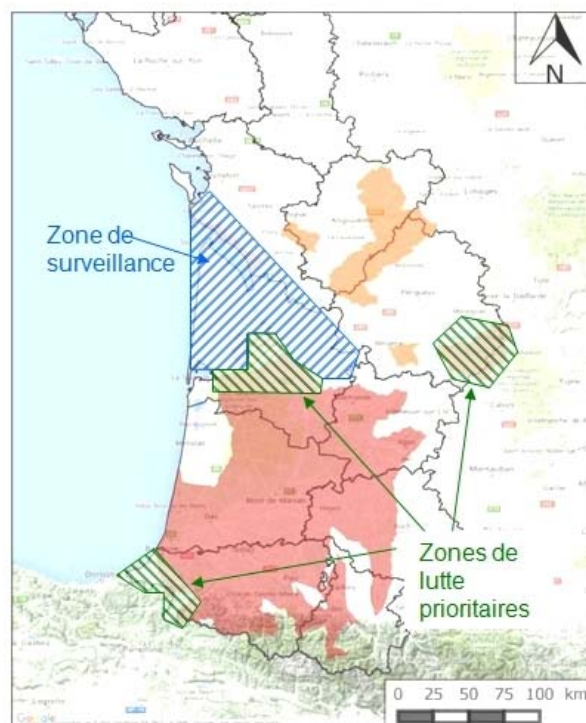


Figure 5 : Zones prioritaires concernant la lutte contre le Vison d'Amérique

Chaque radeau est identifié avec un numéro unique et une étiquette d'information destinée à toute personne s'approchant du dispositif. Un numéro de téléphone est inscrit sur l'étiquette pour toute demande de renseignement.



Figure 6 : Exemple d'un radeau à empreintes pour détecter le Vison d'Amérique



Pour mémoire, le protocole de lutte contre le Vison d'Amérique, via les radeaux à empreintes, comprend plusieurs modes d'activation :

**- Mode veille normale**

En fonctionnement surveillance normale, les radeaux positionnés tous les 5 ou 10 km de cours d'eau selon les secteurs, sont visités 1 fois par mois.

**- Mode surveillance renforcée**

En cas de suspicion forte de présence (suspicion d'empreinte, donnée hors zone connue), ou dans le cas d'une empreinte attribuée au Vison d'Amérique, pour mieux connaître la fréquentation spatiale du secteur et mieux cibler les opérations de piégeage, le mode surveillance renforcée est activé, avec une densification des radeaux (un radeau pour 2km de cours d'eau) et des visites.

**- Mode piégeage**

Des pièges sont alors posés sur le radeau fréquenté et ceux qui les entourent, ainsi que sur les berges. L'objectif est de maximiser l'efficacité du piègeur en maximisant le nombre de pièges vérifiables en une matinée.

## 3.1 Secteur Gironde

### 3.1.a Bilan saison 2016-2017

En Gironde, en zone de surveillance et de lutte prioritaire, trois partenaires ont installés 104 radeaux répartis dans les secteurs Medoc (15 radeaux – Cistude Nature), Entre-Deux-Mers/Blayais (50 radeaux – ADPAG) et Sud Gironde (39 radeaux – GREGE).

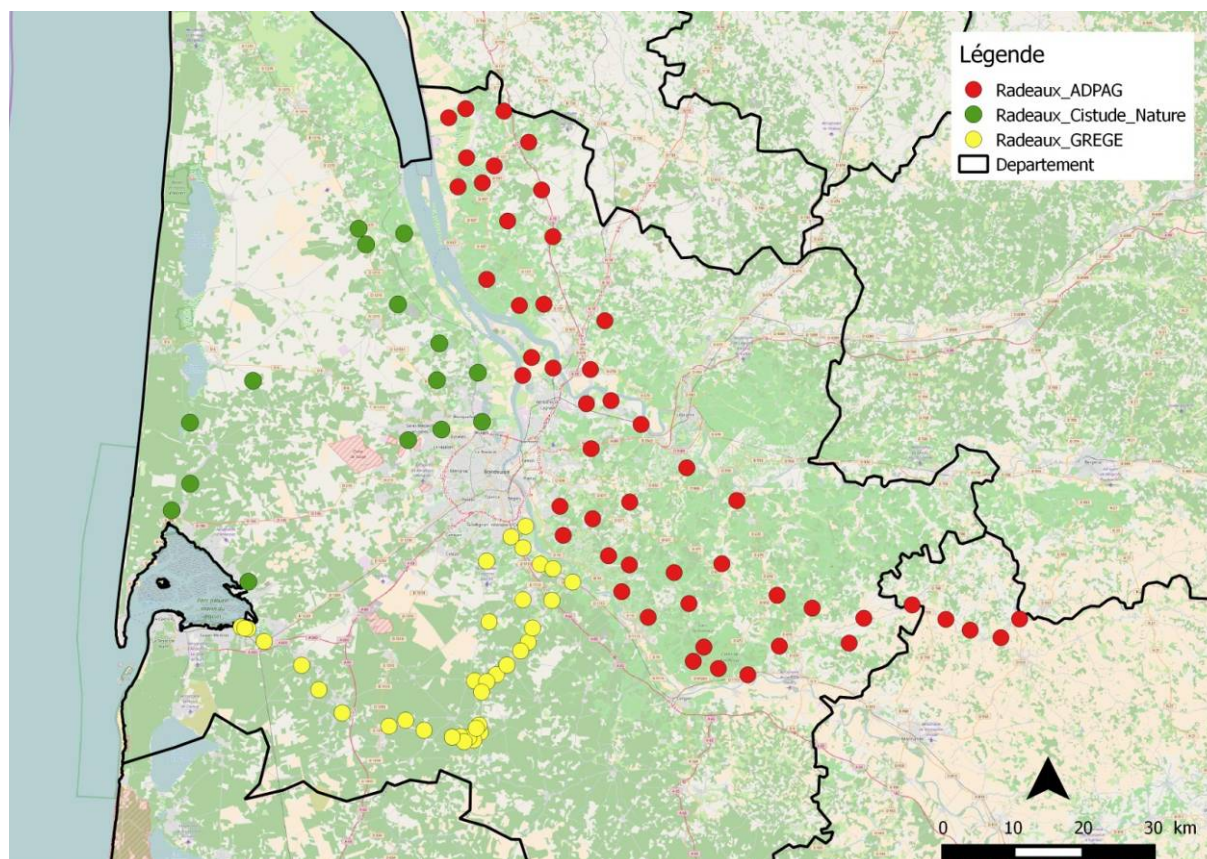


Figure 7 : Radeaux à empreintes installés au 31 mars 2017



Les radeaux de l'entre deux mers ont été installés courant 2015, les autres (Médoc et Sud Gironde) l'ont été à la fin de l'année 2016. Tous ces radeaux sont actuellement contrôlés tous les mois afin de déceler d'éventuelles empreintes suspectes de vison.

Au 31 avril 2017, à l'exception de radeaux disposés sur le Sud-Gironde (secteurs amonts de la Leyre et du Gât-mort) aucune trace de Vison d'Amérique n'a été observée sur les deux autres secteurs, ce qui vient accréditer l'hypothèse d'une absence de population installée sur ces derniers.

Aucune campagne de piégeage n'a été activée faute d'une régularité suffisante de l'utilisation de ces radeaux.

En dehors de la zone de surveillance et de la zone de lutte prioritaire, les prospections Vison d'Europe ont permis la capture de trois visons d'Amérique dans le sud-est du département de la Gironde (Cf. Figure 2).

Synthèse chiffrée jusqu'au 31/03/2017 :

Tableau 4 : synthèse du temps passé au contrôle des radeaux avec les différents partenaires

Partenaire	Pose radeau	Contrôle radeaux	Vison d'Amérique détecté	Vison Amérique capturé
Cistude Nature	1 jour	2 jours	Non	0
GREGE	1,5 jour	12 jours	Oui	0
ADPAG	2,5 jours	6 jours	Non	0
CPIE Pays Basque	1 jour	4 jours	Oui	0

### 3.1.b Nouvelles données hiver 2016-2017 : campagnes de surveillance renforcée ciblées

Au-delà des traces de Vison d'Amérique observées sur les radeaux disposés sur la partie amont de la Leyre et du Gât-Mort, 4 données de Vison ont été récoltées durant le premier semestre 2017 au nord de la zone de surveillance girondine (figure 8) :

- Vison d'Amérique mâle trouvé mort écrasé sur la commune de Braud et Saint Louis (marais du Blayais - 33) le 13 juin 2017 (Jean-Pierre Baudet – ONCFS),
- Vison d'Amérique mâle piégé au sud de Carcans (33) le 17 avril 2017 (C. Dubreuil, com. pers.),
- Vison d'Amérique mâle trouvé mort écrasé sur la commune de Saint Rémy, en Dordogne le 21 février 2017 (Thierry Bigey – ONCFS),
- Des traces de petit mustélidé pouvant appartenir à un Vison (sp) observées le 25 mars 2017 sur la Réserve Naturelle des prés salés d'Arès Lège Cap-Ferret (Alexandre Bert, com. pers.).

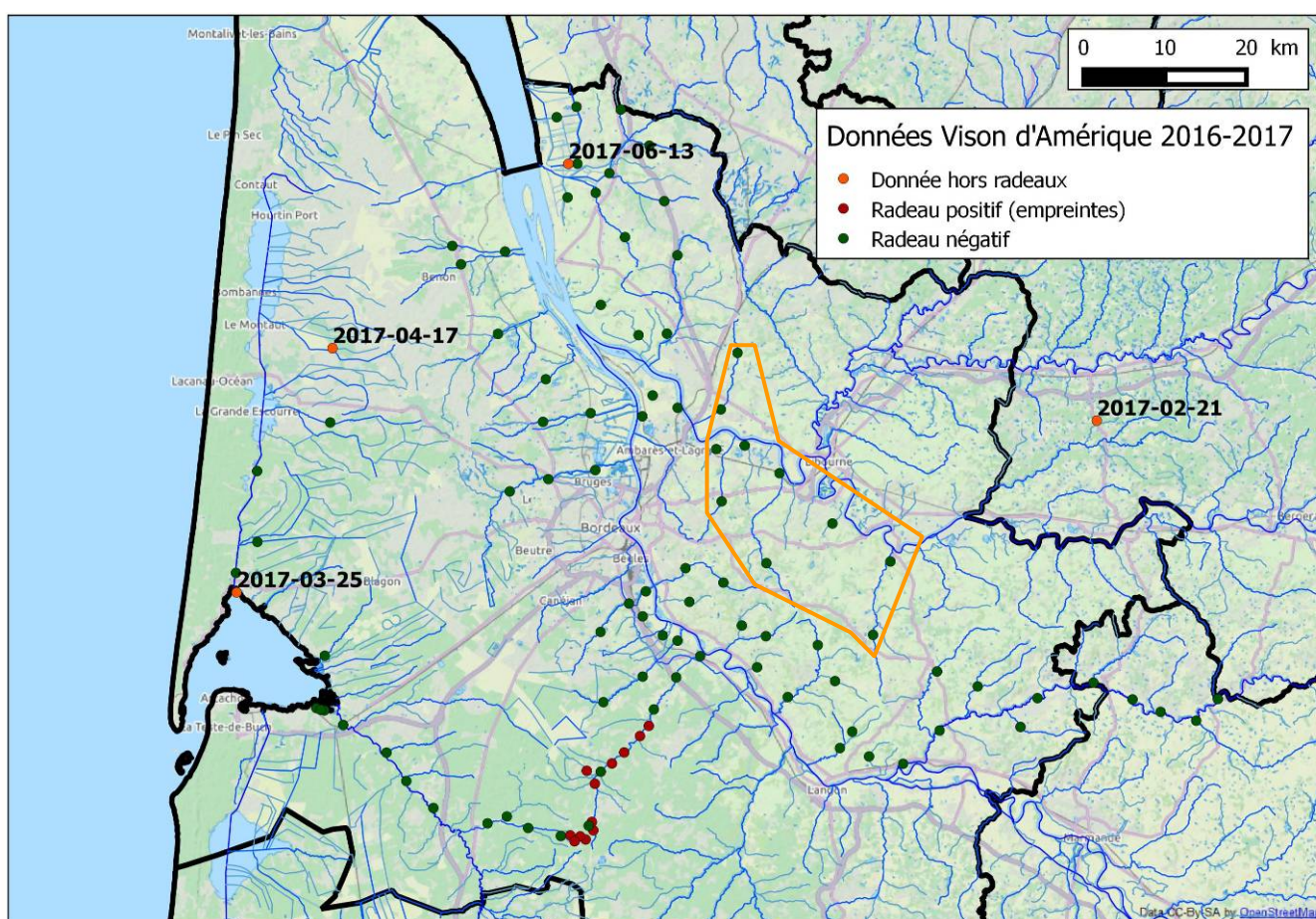


Figure 8 : localisations des nouvelles données de visons d'Amérique à l'hiver 2016-2017

En conséquence il est convenu de mettre en place une année (minimum) de suivi centré sur les quatre zones correspondant à ces nouvelles données. Une dizaine de radeaux disposés depuis 2015 sur la rive gauche de la Dordogne en amont de la confluence avec la Garonne (entouré en orange) seront repositionnés à ces fins.

Ces trois opérations sont prioritaires car elles correspondent à des possibles implantations de Vison d'Amérique dans des zones où l'espèce est considérée comme absente.

En complément, des opérations de piégeage seront lancées sur les secteurs du Gât-mort et du ruisseau de Paillasse (affluent rive droite de la Leyre).



## Marais du Blayais

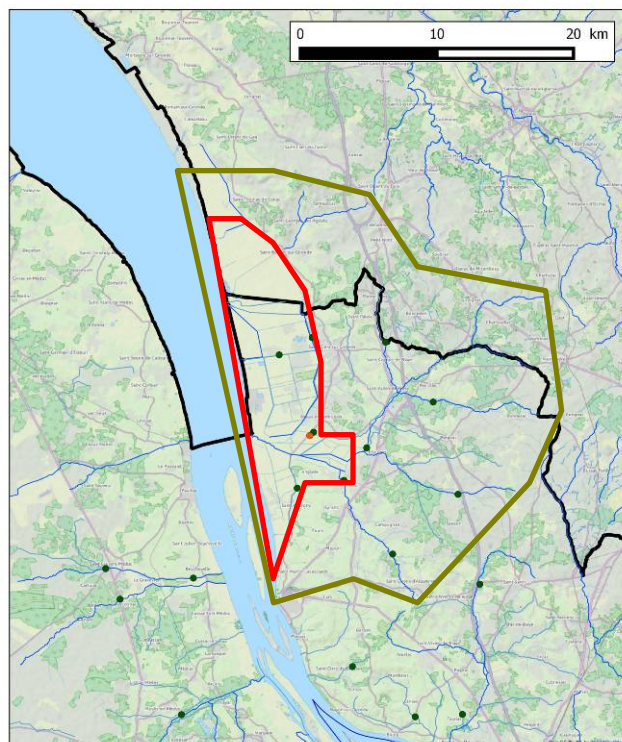


Figure 9 : zones de répartition des radeaux sur le secteur des marais du Blayais

En rive droite de l'estuaire de la Gironde, une capture de Vison d'Amérique avait déjà eu lieu en avril 2014 sur la commune de Meschers sur Gironde (17). Une opération de suivi par pose de radeaux, avait été menée, sans que d'autres individus soient détectés.

L'individu trouvé en juin 2017 l'a été dans une zone de surveillance avec un réseau de radeaux déjà en place. Il s'agit par ailleurs d'un secteur avec présence avérée de Vison d'Europe au moins jusqu'en 2014.

Une densification locale du réseau de radeaux permettra de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'un noyau de population de Vison d'Amérique sur ce secteur.

Sur le secteur des marais (zone rouge sur la figure 9), une trentaine de radeaux supplémentaires seront déployés pour aboutir à une moyenne de 1 radeau pour 3km<sup>2</sup>. Sur les cours d'eau en amont du marais (zone verte) une dizaine de radeaux complémentaires permettront de passer à un radeau par 5km de cours d'eau.

Les campagnes de prospection Vison d'Europe pourront par ailleurs être densifiées sur la zone.

## Carcans

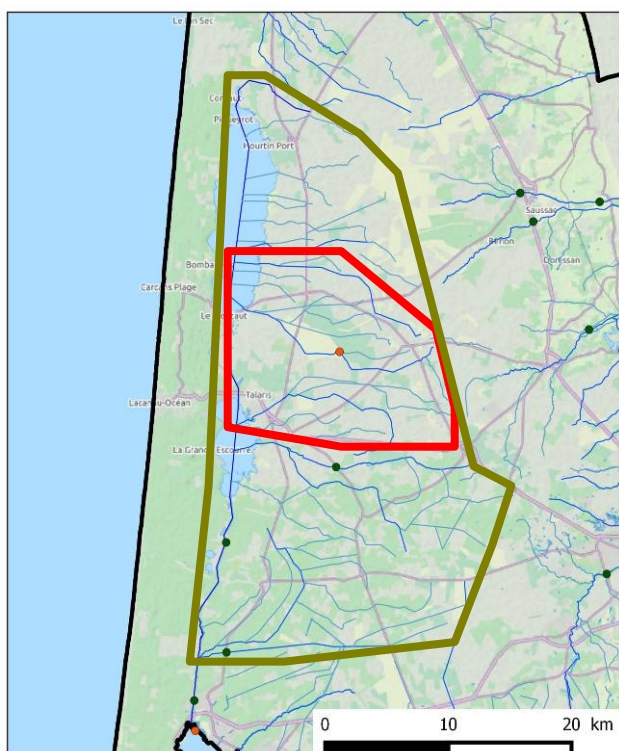


Figure 10 : zones de répartition des radeaux sur le secteur de Carcans

L'objectif est de vérifier que cette capture ne traduit pas la présence d'une petite population reproductrice de vison d'Amérique.

Autour du lieu de capture une première zone (contour rouge sur la carte) accueillera un radeau tous les 2 à 3 km de cours d'eau, soit un total d'environ 10 à 15 radeaux (selon l'état des cours d'eau)

Une seconde zone (contour vert) accueillera un réseau de radeaux plus lâche, avec environ un radeau tous les 5 km, soit un total de 15 à 20 radeaux (selon l'état des cours d'eau) (figure 10).

En complément, un réseau de radeaux (une dizaine au total) pourra être disposé sur les principales zones de marais du secteur, incluant la RNN de l'étang de Cousseau.

A signaler que trois campagnes de prospection Vison d'Europe ont été réalisées dans le secteur sans capture de Vison d'Amérique.

## Saint-Rémy

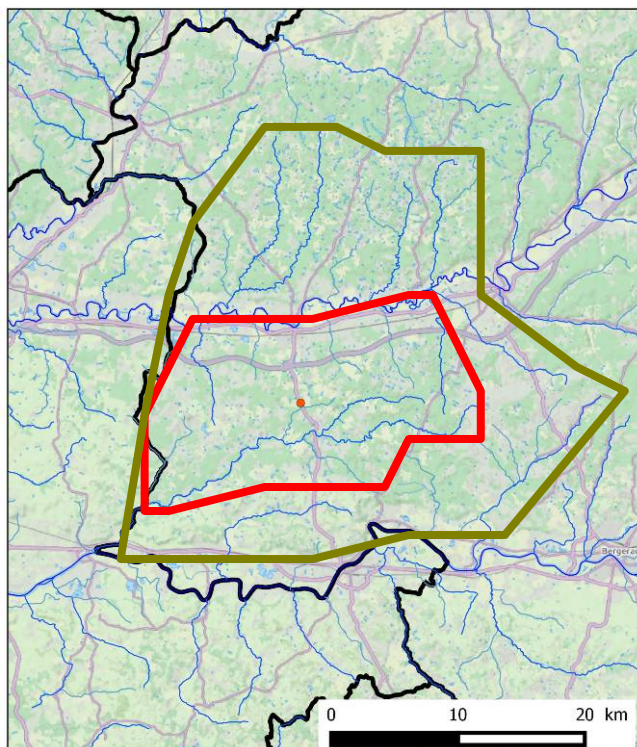


Figure 11 : zones de répartition des radeaux sur le secteur de Saint-Rémy

L'objectif est de vérifier que l'individu observé en février 2017 n'appartient pas à une population de vison d'Amérique installée sur ce secteur.

Autour du lieu de capture une première zone (contour rouge sur la carte) accueillera un radeau tous les 2 à 3 km de cours d'eau, soit un total d'environ 20 radeaux.

Une seconde zone (contour vert) accueillera un réseau de radeaux plus lâche, avec environ un radeau tous les 5 km, soit un total de 20 radeaux (figure 11).

## Arès

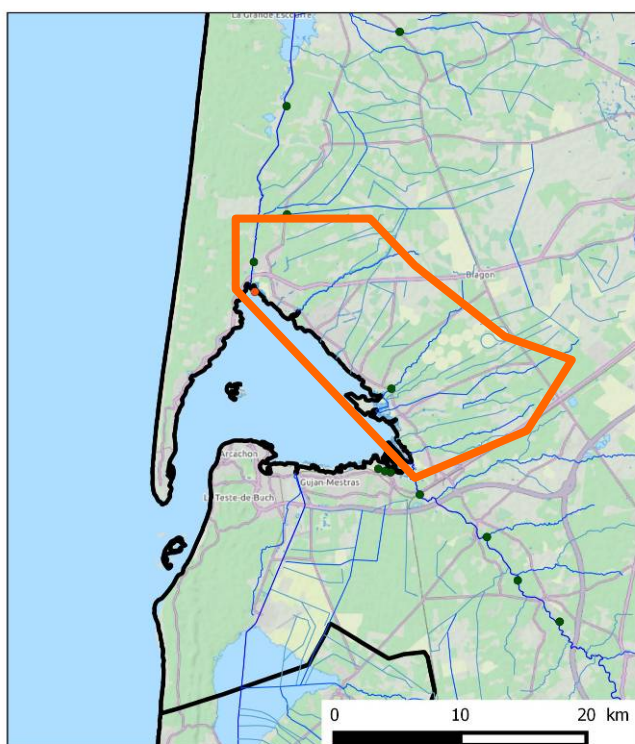


Figure 12 : zones de répartition des radeaux sur le secteur d'Arès

La découverte d'empreintes pouvant appartenir à un Vison d'Amérique dans le sable sur la RNN des prés salés d'Arès Lège entraîne une densification du suivi sur le secteur est du Bassin d'Arcachon.

Une dizaine de radeaux pourront être installés sur le secteur identifié à raison d'un radeau tous les 5 à 10 km de cours d'eau (figure 12).

En parallèle des campagnes de prospection Vison d'Europe seront menées sur le secteur dans le cadre des opérations de suivi de l'espèce.



### 3.2 Secteur Dordogne est

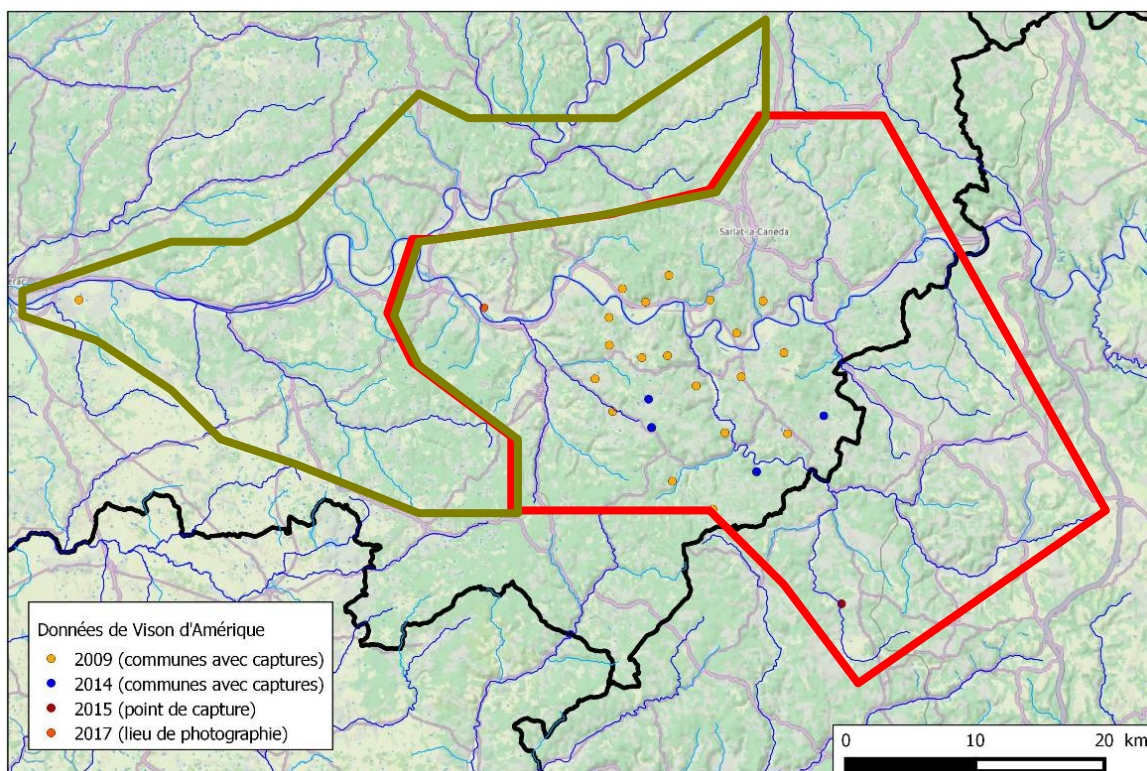


Figure 13 : zones de répartition des radeaux sur le secteur Dordogne Est

Une population de Visons d'Amérique semble s'être implantée sur la partie est du département de la Dordogne, sur la rivière du même nom au niveau du Céou. Elle résulte du saccage d'un élevage de Visons d'Amérique opéré en 2009. Deux données récentes viennent appuyer l'hypothèse d'une population toujours présente sur le secteur :

- la capture d'un mâle en décembre 2015 sur un affluent du Céou dans le Lot (46),
- une série de photographies prises sur la Dordogne en aval de la zone le 3 avril 2017 au niveau de la commune de Coux et Bigaroque.

L'objectif serait, par le déploiement d'un premier lot de radeaux sur une année et sur une zone assez importante d'identifier l'étendue de la zone occupée par cette population afin de définir dans un second temps une stratégie de lutte visant l'élimination de cette population.

Sur ce secteur, un réseau de suivi serait mis en place sur deux zones (figure 12) :

- une zone cœur (en rouge sur la carte) : avec un radeau installé tous les 5 km de cours d'eau pour un total de 60 radeaux,
- une zone plus en aval (en vert sur la carte) : avec un radeau tous les 10 km de cours d'eau pour un total de 20 radeaux.

### 3.3 Secteur Pyrénées-Atlantiques

Au cours de l'hiver 2016-2017, une zone test avec 20 radeaux à empreintes a été mise en place sur le secteur des Aldudes (amont de la Nive), une zone connue de présence du Vison d'Amérique. Cette mission est portée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive avec, comme opérateur de terrain, le CPIE Pays Basque dans le cadre d'un financement Contrat Natura 2000.

Les radeaux ont été posés en janvier 2017 sur la partie amont de la Nive (Nive des Aldudes), à raison d'un radeau tous les deux kilomètres de cours d'eau.



Un seul radeau a révélé la présence de Vison (sp) sans pour autant que celui-ci puisse être capturé.

Pour les années à venir, l'objectif est d'étendre ce réseau de radeaux sur la partie aval de la Nive, et sur les bassins de la Nivelles et de la Bidasoa. Là encore un objectif d'un radeau tous les 2 km de cours d'eau est visé.

En dehors de la zone de surveillance et de la zone de lutte prioritaire, les prospections Vison d'Europe ont permis la capture de deux visons d'Amérique.

Ces premières semaines de test sur les Aldudes se sont révélées positives. Le dispositif peut donc être étendu pour :

- élargir la zone de lutte côté français
- réaliser un front de lutte pour éviter les connexions des populations de visons d'Amérique hispano-françaises

Ainsi trois secteurs ont été identifiés (figure 14) :

- La Bidasoa (et l'Untxin) : 20 radeaux
- La Nivelles : 30 radeaux
- La partie aval de la Nive : 20 radeaux supplémentaires

Ces trois secteurs nécessitent la participation de plus de partenaires afin d'assurer les contrôles des radeaux et la lutte contre le Vison d'Amérique. Une réunion est prévue courant juin à cet effet.



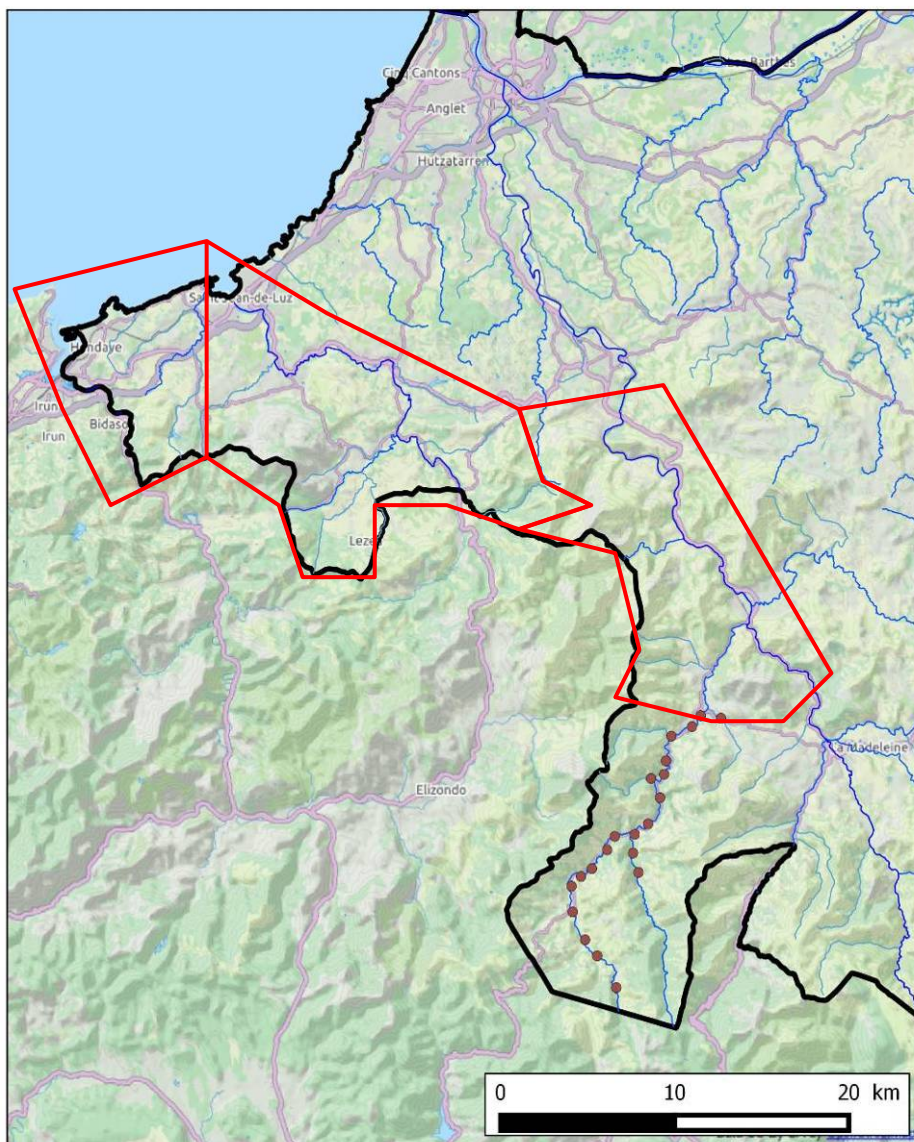


Figure 14 : zones de répartition des radeaux à prévoir sur le secteur Pyrénées-Atlantiques

### 3.4 Objectifs 2017-2018

#### Gironde – Dordogne

- Mise en œuvre au plus vite (avant l'automne 2017) des opérations sur les marais du Blayais, Carcans, Saint-Rémy et avec une priorité moindre sur Arès. Mise en œuvre des opérations de piégeage sur les radeaux positifs du Gât-mort et de la Leyre.
- Nécessite l'achat d'environ 120 radeaux et l'organisation du suivi de ces radeaux. Un redéploiement peut être envisagé notamment à partir du secteur du Gât-mort et de la Leyre.

#### Dordogne est

- Déploiement d'un réseau de 80 radeaux d'ici la fin de l'année 2017 et organisation locale du suivi.

#### Pyénées – Atlantiques

- Déploiement d'un nouveau lot de radeaux sur la partie avale de la Nive d'ici la fin de l'année.
- Préparation des opérations Nivelle et Bidasoa en parallèle (prises de contacts localement)

#### Récupération des cadavres de Vison d'Amérique

Dans le cadre de la lutte contre le Vison d'Amérique, le PNA et l'ensemble des acteurs recherchent des informations de présence mais aussi toute information qui serait susceptible de mieux connaître l'espèce. C'est pourquoi tout cadavre de Vison d'Amérique récolté dans les départements 16, 17, 24, 79, et le Nord des départements 33 et 47, doit impérativement être récupéré pour réaliser des analyses (état reproducteur, sanitaire,...).

En cas de découverte ou d'euthanasie d'un vison d'Amérique, les animateurs du PNA devront être informés pour organiser la récupération du cadavre.



## 4. Remerciements

Nous remercions tous les participants à cette première saison de prospection de Vison d'Europe ainsi qu'aux partenaires pour le contrôle des radeaux à Vison d'Amérique :

Services Départementaux ONCFS, GREGE, Associations départementales des piégeurs agréés, SMBV Nive, CPIE Pays-Basque, SRB Dronne, SMB Isle, FDC 24, CPIE SA, PNR MP, Charente-Nature, Réserve zoologique de Calviac, FDP 24, PNR PL, Conseils Départementaux, AGERAD, CPIE Medoc, Conservatoires départementaux d'Espaces Naturels, CDC Grands lacs, RNN des Dunes et Marais d'Hourtin, RNN des marais de Bruges, RNN du Marais d'Orx, RNN de l'Etang noir, RNN du Courant d'Huchet, SMBV des jalles du Cartillon et de Castelnaud, SIAEBVEL Girondin, SMBV Artigue et Maqueline, Pays Medoc, SIBV Pointe Medoc, SMBV Centre Medoc Gargouilh, CC de l'Estuaire, SIA de la Saye, du Galostre et du Lary, MIFEN-MIFENEC, Association la Double en Périgord), ainsi que les divers photographes qui ont fourni les clichés ayant illustré ce document.

Un remerciement spécial pour le GREGE, qui a participé activement à la définition de la stratégie globale de lutte contre le Vison d'Amérique :



Nous remercions également les partenaires financiers des programmes :



### Pour l'ONCFS :

**Julien STEINMETZ** (06 25 03 18 65, [julien.steinmetz@oncfs.gouv.fr](mailto:julien.steinmetz@oncfs.gouv.fr))  
**Christelle BELLANGER** (06 27 36 05 89, [christelle.bellanger@oncfs.gouv.fr](mailto:christelle.bellanger@oncfs.gouv.fr))  
**Maylis FAYET** (06 07 12 80 40, [maylis.fayet@oncfs.gouv.fr](mailto:maylis.fayet@oncfs.gouv.fr))

### Pour Cistude Nature :

**Thomas RUYS** (05.56.28.47.72 / 05.56.17.24.09, [thomas.ruys@cistude.org](mailto:thomas.ruys@cistude.org))